Image not found or type unknown

Chomage partiel et travail complémentaire

Par **NicolasH**, le **21/07/2009** à **16:35**

Bonjour,
Voila, je suis Salarié chez Continental, actuellement nous ne travaillonsplus mais sommes toujours salarié, et ce jusqu'au 31 décembre, et on nous dit qu'il est possible de travailler en intérim, alors ma question est de savoir si nle temps de travail est calculé sur le temps effectif ou sur le contrat?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés